

Des aides

Tarif familles nombreuses : demi-tarif à partir du 3ème enfant.

Des instruments sont prêtés gratuitement aux élèves débutants.

Une école à votre écoute



Le secrétariat est ouvert le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Nous écrire : Ecole de musique intercommunale - SISSC - Mairie – 1 rue de Chaury 02.330 CONDE EN BRIE
Téléphone : 03.23.82.57.81
Mail : sissc@orange.fr
Site internet : www.sissc.fr



Le directeur de l'école, José LUTON est à votre disposition pour tout renseignement au 06.81.33.39.30.



L'orchestre junior

Les tarifs

Pour les communes adhérentes au syndicat ou à la communauté d'agglomération de CHÂTEAU :



Solfège adulte seul	220 euros
Solfège enfant seul	187 euros
Solfège + instrument adulte	429 euros
Solfège + instrument enfant	363 euros
Chorale	66 euros
Chorale + solfège adulte	253 euros
Orchestre/Big band	49 euros
Jardin et éveil musical	49 euros
Initiation musicale	66 euros
Instrument sup. adulte	209 euros
Instrument sup. enfant	198 euros
Instrument adulte seul	220 euros
Instrument enfant seul	187 euros
Cours collectif djembé	109 euros
Cours collectif de guitare	241 euros

Pour les communes extérieures, prendre contact avec le syndicat ou le directeur.

Quelques exemples tarifaires.....

Margot, 4 ans, débute l'éveil musical avec 1/2 heure par semaine pour 49 euros/an.

Camille, 7 ans, trompettiste débutante, suit le parcours diplômant : cours collectifs et formation musicale pour 363 euros.

Julien, 12 ans, saxophoniste depuis 4 ans, membre de l'orchestre, élève de formation musicale, suit un cours individuel de 45 mn chaque semaine pour 412 euros.



*Ecole
intercommunale
de musique de
CREZANCY et son
antenne de
JAULGONNE*



Année 2018-2019

Une école

Gérée par le S.I.S.S.C. (Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de CONDE EN BRIE).

Dirigée par un président élu par des délégués communaux issus de Conseils Municipaux.

Employant 13 salariés : directeur, enseignants ainsi qu'une secrétaire.

Conventionnée et soutenue par le Conseil Départemental de l'Aisne dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Financée par les familles, les Communes, la Communauté d'agglomération et le Conseil Départemental de l'Aisne.

La chorale "sans façon"



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Une offre musicale diversifiée

Un accueil des enfants dès l'âge de 4 ans.

Une organisation en cycles.

Des ateliers de pratique collective.

Une découverte des pratiques professionnelles pour développer la culture musicale (suivi d'une master-classe, d'un concert, d'une répétition au sein d'un orchestre...)

Une participation à des événements sur l'ensemble du territoire :

concert de la Sainte Cécile à l'Eglise de JAULGONNE, audition de piano et guitare à CREZANCY, concert de printemps, concert mondial guitares dans plusieurs églises de la région, concert de fin d'année et remise des diplômes à CREZANCY.



Concert mondial guitare le 22 juin 2018 - Eglise de COURTEMONT-VARENNES avec le Trio PELOSOF



Une école de proximité

Des lieux d'enseignement proches de chez vous : CREZANCY et JAULGONNE.

Une assistante artistique territoriale qui intervient dans les écoles.

Des formations pour tous

Un éveil musical assuré à partir de 4 ans à CREZANCY.

Un parcours diplômant, à partir de 7 ans, bénéficiant d'une reconnaissance par les autres écoles de musique et les conservatoires, englobant :

1) La formation instrumentale : accordéon, clarinette, flûte traversière, guitare sèche et électrique, piano, saxophone, trompette, percussions, violon, violoncelle, djembe.

2) La formation musicale : chant choral, lecture rythmique et mélodique, écoute...

3) La pratique collective en ensemble.

Un parcours amateur à destination des adultes et des jeunes.

Des ensembles (technique vocale, harmonie, jazz...)

Des ateliers (formation instrumentale en groupe de 6 personnes maximum).

Des cours d'instruments.